



## 17 juin 1944 : Affichage à Bellegarde.

Les autorités allemandes préviennent pour la dernière fois la population que l'agglomération Bellegarde et Coupy sera impitoyablement et entièrement détruite en cas de retour d'hommes armés dans la dite agglomération et en cas d'agression contre les troupes et services allemands d'occupation.

Avis à la population :

1° Il est interdit à tous les habitants de l'agglomération formée par les communes de Bellegarde, Arlod et Coupy de dépasser et quitter les limites de l'agglomération.

2° Tous Les civils qui habitent actuellement Coupy, Mussel, Arlod et Bellegarde doivent demeurer dans leurs maisons et ne sont autorisés à en sortir que pour le ravitaillement qui doit être fait le plus rapidement possible et pour se rendre à leur travail. En particulier, il est interdit de former des groupes ou attroupements dans la rue.

3° Il est interdit à tout civil de sortir de sa demeure de 8 heures du soir à 5 heures du matin.

4° Les sentinelles et les corps de garde de l'armée allemande ont reçu l'ordre en cas de résistance aux prescriptions ci-dessus de faire usage de leurs armes sans sommation.

5° Sur sommation des sentinelles et postes de garde les civils sont tenus de rester sur place et de lever les bras.

**17 juin 1944 : Montanges et Confort.** Les allemands tirent sur le village de Montanges depuis le rocher de Chatillon et le maquis est obligé d'évacuer. L'après midi un convoi allemand traverse le village pour se rendre à Chezery.

## 17 juin 1944 : Confort.

L'après midi un convoi allemand traverse le village pour se rendre à Chezery.

**Les allemands qui sont aussi à Confort fusillent sur la place centrale du village Mr Marquet François et Neyroud Joanny.**

Mr Blanc Hyppolite, maire de Confort a déclaré à la gendarmerie « Une colonne allemande composée d'une cinquantaine de véhicules s'est arrêtée dans le pays pendant environ une heure. Les militaires de cette colonne ont fait évacuer la partie supérieure du village. Pour des causes inconnues ils ont fusillé deux personnes âgées du village et ont incendiés l'immeuble Marquet et l'immeuble Romand, propriétaire de l'immeuble de Mr Neyroud. Ils ont tiré sur ces maisons avec des obus incendiaires depuis la pièce installée sur la place de Confort. Mrs Marquet et Neyroud étaient honorablement connus dans le pays, ne faisant pas de politique et n'avaient manifesté aucune hostilité aux autorités d'occupation. Les immeubles ont été complètement détruits, seul le bétail a pu être sauvé. De la ferme Marquet située au bord de la RN491 il ne reste que des pans de mur calcinés. »

Déclaration de Mme Wilhelm Delphine épouse Marquet, cultivatrice née le 24 septembre 1890 : « Une colonne allemande d'une cinquantaine de voitures s'est arrêtée pendant une demi-heure dans le village ; quelques instants après son arrivée un groupe de soixante allemands à cerné ma maison. Un officier s'est approché et m'a dit en français qu'on avait tiré depuis la maison. C'est faux car aucun coup de feu n'a été tiré et il s'agissait de coups de feu allemands. A ce moment mon mari qui se trouvait dans la grange s'est présenté à eux et leur a offert de visiter la maison. Au même moment plusieurs autres allemands sont allés chercher notre voisin Mr Neyroud Joanny, personne vivant seule âgé d'environ soixante dix ans, et ils les ont fusillé sans savoir pourquoi. Pendant ce temps une petite pièce d'artillerie placée sur la place a tiré plusieurs coups en direction de la maison. Comme il s'agissait vraisemblablement d'obus incendiaires le feu s'est communiqué aussitôt à la maison et celle de mon voisin, et les deux immeubles ont été complètement dévorés par les flammes. Tout notre mobilier, matériel agricole a été détruit par le feu. J'ai été aidé par mon beau frère Mr Bourgeat Louis et quelques voisins pour sauver nos trois vaches et deux génisses. D'autre part une vingtaine de lapins et quatre poules ont péri dans les flammes. Je ne m'explique pas la raison pour laquelle nous avons été les victimes de ces troupes de passage car nous n'avions jamais rien fait contre les troupes d'occupation. »